

Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Gilles- Croix-de-Vie

ZAE « Le Soleil Levant »
CS 63669
85 800 GIVRAND
02 51 55 55 55
c.renaud@payssaintgilles.fr



COMPÉTENCES EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- Programme Local de l'Habitat
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées

COMPÉTENCES D'INTERÊT COMMUNAUTAIRE

- Elaboration et mise en œuvre d'une politique communautaire d'aide à l'habitat privé : aides à l'accession à la propriété, aides à l'amélioration de l'habitat : rénovation énergétique, adaptation du logement au handicap et à la perte d'autonomie, habitat intergénérationnel ...
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire : programme de soutien financier communautaire à la production de nouveaux logements locatifs sociaux.

OBSERVATIONS

Le SCOT du Pays de Saint Gilles Croix de Vie a été approuvé le 9 février 2017 par délibération du Conseil Communautaire.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) exécutoire depuis le 9 juin 2015 a été prorogé pour une durée de 2 ans, soit jusqu'en juin 2023, puis est à nouveau prorogé jusqu'à l'approbation du PLUi-H.